

I – Des êtres humains, une seule humanité

(Environ 30 % du temps consacré à l'éducation civique)

PROBLÉMATIQUES

La première partie du programme porte sur la reconnaissance par les élèves, au-delà d'une appartenance commune à l'humanité, d'une grande diversité culturelle humaine avec des composantes multiples.

Il s'agit, dans un premier thème, de montrer que les différences individuelles ou collectives ne doivent pas introduire des inégalités de droits et de traitements entre les individus, tout particulièrement atteindre les droits fondamentaux de la personne. Les discriminations et le racisme remettent en question le principe d'égalité. L'important est d'ouvrir la réflexion des élèves sur leurs conséquences pour les individus et les groupes confrontés à des comportements discriminatoires. Il convient aussi de les faire réfléchir sur les politiques et les actions menées pour lutter contre les discriminations et le racisme.

Un second thème traite des identités personnelles et vient compléter l'étude de l'identité juridique présentée en classe de 6^e. L'identité d'une personne est une construction complexe, inscrite dans le temps. Faire la part des composantes sociales, culturelles, politiques et des choix individuels dans la définition des identités personnelles est au centre de la réflexion à mener avec les élèves.

SUPPORTS D'ÉTUDE POSSIBLES

Différents mais égaux, égalité de droit et discriminations

Le programme incite à observer des situations dans lesquelles des personnes sont confrontées au non respect de leur égalité de droit. Toute distinction n'est cependant pas discriminatoire : des différences de statut, (par exemple, être célibataire ou marié, être salarié ou retraité...) induisent des catégories différentes de « droits-créances ». Les discriminations deviennent condamnables, et constituent un délit, lorsqu'elles introduisent des exclusions, des refus de services, des restrictions ou des préférences qui ont pour effet de compromettre ou de détruire l'exercice des droits des personnes.

Les supports et les entrées sont variés pour aborder ce thème : textes littéraires, articles de journaux, documents audiovisuels, textes juridiques... constituent autant d'opportunités. L'actualité permet de sélectionner une étude de cas confrontant une situation de discrimination à la législation en vigueur (une situation de handicap, une discrimination à l'embauche, un refus de logement offrent autant d'exemples).

Les identités multiples de la personne

Les élèves sont incités à travailler sur les traits culturels, les valeurs qui façonnent la particularité et chacun et sur la manière dont les groupes construisent une identité collective autour de repères et de codes communs.

Parmi les différentes pistes possibles, trois se prêtent particulièrement à cette réflexion :

- L'étude de parcours individuels montre les choix qui amènent à un changement de mode de vie et à la construction d'identités diversifiées. Ces itinéraires, choisis par l'enseignant peuvent aborder des personnalités ou des groupes connus dans l'histoire ou mis en évidence dans l'actualité. Des personnages littéraires célèbres peuvent être pris en exemple, comme le héros des *Misérables* de Victor Hugo, Jean Valjean, des écrivains et des artistes également, comme Léonard de Vinci, Picasso, Milan Kundera, Yasmina Resa... L'étude des migrations dans le monde est un thème extrêmement riche qui permet de comparer les parcours de jeunes adolescents pris au même âge.
- L'étude de la manière dont se construit l'identité d'un territoire (pays, régions, communes, quartiers, ...) et de la façon dont elle influe sur l'identité culturelle des personnes offre une piste intéressante compte tenu des ressources locales (monuments, traditions, politiques touristiques...). Des liens sont à créer avec l'histoire des arts : la découverte du patrimoine historique, artistique, architectural, ancien ou récent participe à cette réflexion.
- L'apparition récente du web 2.0 (web interactif) sur Internet induit de nouvelles pratiques où des « identités virtuelles » s'ajoutent aux déterminations de l'identité personnelle. Les « réseaux sociaux » comme les « blogs » donnent la possibilité aux individus de définir une identité en ligne qui traduit la façon dont ceux-ci veulent se représenter et être perçus par les autres. L'enseignant peut ainsi poser les problèmes inhérents à la création de ces nouveaux espaces de liberté, de leurs attraits mais aussi leurs risques. Il s'agit, en utilisant les TICE de manière raisonnée, d'aider les élèves à communiquer sur eux-mêmes et avec les autres en respectant les règles en usage sur le web, de se présenter en utilisant des registres de langues différents adaptés à des supports variés.

PIÈGES À ÉVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- C'est d'abord, celui du « fatalisme ». Les identités personnelles et collectives ne sont pas des données naturelles et intangibles. Elles résultent de constructions qui évoluent avec le temps.
- Un « piège » symétrique est le simplisme. Les identités personnelles et collectives ne sont pas exemptes de tensions et de contradictions que cela soit pour la vie personnelle ou la vie en société.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Stéphane Chauvier, *Qu'est-ce qu'une personne*, Paris, Vrin, 2003
- [Olivier Iteanu](#), *L'identité numérique en question*, éd. Eyrolles, 2008
- Sélim Abou. *L'identité culturelle*, suivi de *Cultures et droits de l'homme*, éd. Perrin, 2003
- Des figures littéraires intéressantes pour leurs parcours de vie : Pierre Loti, Arthur Rimbaud, Romain Gary, Aimé Césaire, Blaise Cendrars...
- « Blogs et wikis, des kits de publication pour tous », supplément au n° 52 des Dossiers de l'ingénierie éducative, en ligne sur le site du CNDP : www.scren.fr/DOSSIERSIE/archiv-pointdactu.htm
- « Corps et identité, mais qui sommes-nous ? », Grand entretien avec Michel Serres, sur la webradio de l'Institut de France : www.canalacademie.com